



**ARRÊTÉ N° 109 / 2024**  
**portant attribution de marché pour l'opération**  
**« Réhabilitation de l'école Paul HERMANN »**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DES AVIRONS,

- VU L'article 10 de la Loi n° 2009-179 du 17 février 2009 ;
- VU Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2122-18 et L2122-22 relatifs aux compétences du Maire ;
- VU Le Décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment son article 10 ;
- VU La délibération du Conseil Municipal en date du 20 juillet 2020 (Affaire n° 2) donnant délégation de pouvoirs au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics ;
- VU La délibération du Conseil Municipal en date du 20 juillet 2020 (Affaire n° 19) adoptant le guide de procédure interne de la collectivité ;
- Vu Les dispositions du Code de la Commande Publique ;
- Vu La décision de l'administration du 1<sup>er</sup> juillet 2021 relative à l'attribution du marché de conception pour le marché "Réhabilitation de l'école Paul HERMANN" au Groupement ACS / FEDT DARWIN CONCEPT / AIR DARWIN CONCEPT ;
- VU Le procès-verbal de la Commission spécifique du 11 mars 2024 à 16h00 portant sur l'examen des candidatures, le recensement des offres remises par les candidats et l'avis sur l'attribution du marché ;

Considérant le DCE relatif au marché « Réhabilitation de l'école Paul HERMANN » (marché n° 202300155 – 160) établi par le maître d'oeuvre ;

Considérant que ce marché est divisé en lots :

- Lot n° 1 " Travaux de restructuration – Étanchéité", estimé à 140.020,00 € HT soit 142.960,42 € TTC ;
- Lot n° 2 "Protection Solaire – Bardage", estimé à 480.250,00 € HT soit 490.335,25 € TTC en retirant l'option prévue au lot 3 ;
- Lot n° 3 "Menuiseries aluminium" – Option : Claustra aluminium type CL1 + Garde-corps existant pour la cage d'escalier du bâtiment A, estimé à 255.900,00 € HT soit 277.651,50 € TTC (Offre de base) + 25.600,00 € HT, soit 27.776,00 € TTC (Option) ;
- Lot n° 4 "Peintures - Sols souples – Faux Plafonds", estimé à 137.695,00 € HT soit 149.399,08 € TTC ;
- Lot n° 5 "Electricité", estimé à 150.206,00 € HT soit 162.973,51 € TTC ;
- Lot n° 6 "Reprise du sinistre sanitaire", estimé à 72.863,00 € HT soit 79.056,36 € TTC ;

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 1.262.534,00 € HT soit 1.330.152,11 € TTC ;

Considérant que le Maire, en qualité d'acheteur, a procédé au lancement de la consultation selon une procédure adaptée, conformément aux articles R. 2123-1, 1° du Code de la Commande Publique – Guide de procédure interne ;

Considérant que les offres devaient parvenir à l'administration au plus tard le 2 novembre 2023 ;

Considérant que le délai de validité des offres est de 180 jours calendaires et se termine le 30 avril 2024 ;

Considérant que les offres suivantes ont été reçues :

- Lot n° 1 " Travaux de restructuration – Étanchéité" : 3 offres de :
  - AG BAT : 223.525,00 € HT soit, 228.219,03 € TTC ;
  - TBSM : 256.261,60 € HT soit, 261.643,09 € TTC ;
  - SPP (mandataire du groupement SPP/TTS) : 75.094,00 € HT soit, 76.670,97 € TTC ;
- Lot n° 2 "Protection Solaire – Bardage" : 1 offre de CMR : 615.000,00 € HT soit, 627.915,00 € TTC ;

*Hôtel de Ville*

• Lot n° 3 “Menuiseries aluminium” : 6 offres de :

○ HP ALUMINIUM :

- Offre : 165.425,00 € HT soit, 179.486,13 € TTC ;
- Option : 14.863,00 € HT soit, 16.126,36 € TTC ;

○ ALU EST :

- Offre : 226.160,00 € HT soit, 245.383,60 € TTC ;

○ ALUHOME PRODUCTIONS :

- Offre : 177.693,00 € HT soit, 192.796,91 € TTC ;
- Option: 52.466,00 € HT soit, 56.925,61 €, TTC ;

○ SERVICES REPARATIONS DEPANNAGES OCEAN INDIEN - S.R.D OI :

- Offre: 170.470,70 € HT soit, 184.960,71 € TTC ;
- Variante : 38.499,60 € HT soit, 41.772,07 € TTC ;
- Option : 53.549,06 € HT soit, 58.100,73 € TTC ;

○ ESPACE ALUMINIUM :

- Offre : 142.470,00 € HT soit, 154.579,95 € TTC ;
- Option : 48.025,00 € HT, soit, 52.107,13 € TTC ;
- Variante : 83.316,00 € HT soit, 90.397,86 € TTC ;

○ SPP (Mandataire du groupement SPP/TTS) :

- Offre : 67.201,44 € HT soit, 72.913,56 € TTC
- Option : 76.355,00 € HT soit, 82.845,18 € TTC
- Variante : 61.207,13 € HT soit, 66.409,74 € TTC ;

• Lot n° 4 “ Peintures - Sols souples – Faux Plafonds” : 5 offres de :

- ELLIPSE RÉUNION : 130.693,07 € HT soit, 141.801,98 € TTC ;
- EGBF : 255.765,00 € HT soit, 277.505,03 € TTC ;
- AG BAT : 241.445,00 € HT soit, 261.967,83 € TTC ;
- TRAVAUX DE DISTRIBUTION ET DE SERVICES : 180.633,10 € HT soit, 195.986,91 € TTC ;
- DECO DESIGN : 242.260,50 € HT soit, 262.852,64 € TTC ;

• Lot n° 5 “Electricité” : 5 offres de :

- PEFC : 169.707,84 € HT soit, 184.133,01 € TTC ;
- ATELEC : 135.173,41 € HT soit, 146.663,15 € TTC ;
- ALTISUD : 120.000,00 € HT soit, 130.200,00 € TTC ;
- JORETECH : 165.019,35 € HT soit, 179.045,99 € TTC ;
- K2E : 170.696,50 € HT soit, 185.205,70 € TTC ;

• Lot n° 6 “Reprise du sinistre sanitaire”: 2 offres de :

- TBSM : 159.373,23 € HT soit, 172.919,95 € TTC ;
- SPP (mandataire d'un groupement SPP/TTS) : 78.526,17 € HT soit, 85.200,89 € TTC ;

Considérant que la Commission constituée en application de la délibération du Conseil Municipal du 20 juillet 2020 :

• A émis un avis favorable pour le classement des lots n° 3 et 5, à savoir :

○ Lot n° 3 : Menuiseries aluminium :

1. 180.288,00 € HT, soit 195.612,48 € TTC (Offre de base + Option) : HP ALUMINIUM
2. 224.019,76 € HT, soit 243.061,44 € TTC (Offre de base + Option) : SARL SRD OI
3. 190.495,00 € HT, soit 206.687,08 € TTC (Offre de base + Option) : ESPACE ALUMINIUM
4. 226.160,00 € HT, soit 245.383,60 € TTC (Offres de base) : ALU EST

○ Lot n° 5 : Electricité :

1. 135.173,41 € HT, soit 146.663,74 € TTC : ATELEC
2. 165.019,35 € HT, soit 179.045,99 € TTC : JORETECH
3. 120.000,00 € HT, soit 130.200,00 € TTC : ALTIS
4. 170.696,50 € HT, soit 185.205,70 € TTC : K2E
5. 169.707,84 € HT, soit 184.133,01 € TTC : PEFC

- A autorisé l'acheteur à engager une procédure de négociation pour le :
  - Lot n° 1 " *Travaux de restructuration – Étanchéité*" avec AG BAT et TBSM, les offres finales suivantes ont été reçues :
    - AG BAT : 223.525,00 € HT soit, 228.219,03 € TTC ;
    - TBSM : 228.861,60 € HT soit, 233.667,69 € TTC ;
  - Lot n° 2 " *Protection Solaire – Bardage*" avec CMR, les offres finales suivantes ont été reçues :
    - CMR : 570.000,00 € HT soit, 581.970,00 € TTC ;
  - Lot n° 4 " *Peintures - Sols souples – Faux Plafonds*" avec TRAVAUX DE DISTRIBUTION ET DE SERVICES et DECO DESIGN, les offres finales suivantes ont été reçues :
    - TRAVAUX DE DISTRIBUTION ET DE SERVICES : 180.633,10 € HT soit, 195.986,91 € TTC ;
    - DECO DESIGN : 232.260,50 € HT soit, 252.002,64 € TTC ;
  - Lot n° 6 " *Reprise du sinistre sanitaire*" avec TBSM et SPP (mandataire d'un groupement SPP/TTS), les offres finales suivantes ont été reçues :
    - TBSM : 123.682,97 € HT soit, 134.196,02 € TTC ;
    - SPP (mandataire d'un groupement SPP/TTS) : 78.526,17 € HT soit, 85.200,89 € TTC ;

Considérant que les offres négociées devaient parvenir à l'administration au plus tard le 25 mars 2024 ;

Considérant que SPP (Mandataire du groupement SPP/TTS) n'a pas fait parvenir les documents demandés à la lettre d'information du 03 avril 2024 ;

Considérant que le délai de validité des offres négociées est de 180 jours calendaires et se termine le 25 septembre 2024 ;

Considérant le rapport d'analyse des offres et les décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, il est proposé d'attribuer ce marché aux candidats ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères d'attribution ;

## ARRÊTE

### Article 1<sup>er</sup> :

Au vu de l'avis susvisé, le marché a été attribué aux candidats ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères d'attribution, à savoir :

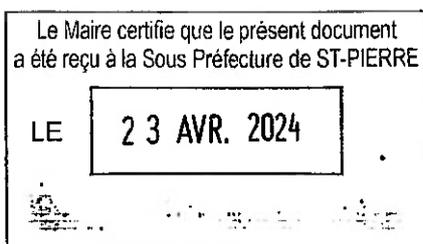
- Lot n° 1 " *Travaux de restructuration – Étanchéité*" : AG BAT, pour le montant d'offre contrôlé de 223.525,00 € HT, soit 228.219,03 € TTC ;
- Lot n° 2 " *Protection Solaire – Bardage*" : CMR, pour un montant d'offre contrôlé de 538.345,00 € HT, soit 549.650,25 € TTC en retirant l'option prévue au lot 3 ;
- Lot n° 3 " *Menuiseries aluminium*" : HP ALUMINIUM pour le montant d'offre contrôlé de 180.288,00 € HT, soit 195.612,48 € TTC (Offre de base + Option) ;
- Lot n° 4 " *Peintures - Sols souples – Faux Plafonds*" : TRAVAUX DE DISTRIBUTION ET DE SERVICES, pour le montant d'offre contrôlé de 180.633,10 € HT soit, 195.986,91 € TTC. ;
- Lot n° 5 " *Electricité*" : ATELEC pour le montant d'offre contrôlé de 135.173,41 € HT soit, 146.663,15 € TTC ;
- Lot n° 6 " *Reprise du sinistre sanitaire*" : TBSM, pour le montant d'offre contrôlé de 123.682,97 € HT soit, 134.196,02 € TTC.

**Le montant d'attribution total s'élève à 1.381.647,48 € HT, soit 1.450.327,84 € TTC**

**Le délai global d'exécution des travaux est fixé à un délai plafond de : 12 (douze) mois, y compris période de préparation du chantier (60 jours) et hors congés légaux des opérateurs économiques du BTP.**

**Article 2 :** Ampliation du présent arrêté et des pièces justificatives seront transmises au Représentant de l'Etat dans le département, soit Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de SAINT-PIERRE. Cette décision sera exécutoire le jour de sa transmission.

Fait à LES AVIRONS, le **23 AVR. 2024**  
L'acheteur,



Le Maire,  
ÉRIC FERRÈRE

